

Mesdames, Messieurs,

A partir du mois de janvier, les élèves de 15 à 17 ans bénéficieront d'un crédit Pass Culture annuel, dans le cadre d'un dispositif porté par le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministère de la Culture.

Ce crédit leur permet d'accéder à des biens et des services culturels : places de cinéma, concert, théâtre, billets d'entrée pour les musées, achat de livres ou de matériel beaux-arts, etc..

<b>Âge</b>	15 ans	16 ans	17 ans
<b>Crédit</b>	20 euros	30 euros	30 euros
<b>Date d'ouverture des comptes pass Culture</b>	A partir du 31 janvier 2022	A partir du 20 janvier 2022	A partir du 10 janvier 2022

Votre enfant a reçu son compte Educonnect élève. Il aura besoin de ce compte (identifiant et mot de passe) pour pouvoir justifier simplement de son identité et de son âge sur l'application Pass Culture et recevoir son crédit.

Chaque élève peut activer dès à présent son compte Educonnect élève et renseigner son mail afin de faciliter la récupération des codes en cas d'oubli : <https://moncompte.educonnect.education.gouv.fr>

Par ailleurs, l'établissement bénéficiera chaque année, pour les élèves du lycée, de crédits supplémentaires pour organiser des activités d'éducation artistique et culturelle par classe encadrées par des professeurs (visite de musée, sortie au théâtre, atelier de lecture ou écriture, intervention d'artistes ...)

Ces deux volets du pass Culture permettront aux élèves de s'ouvrir progressivement à l'art et à la culture.